Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 15 Safar 1443
22 Septembre 2021

N° 84

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2140**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2143**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Homologation de résolutions **2145**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2146**
Avis aux créanciers..... **2148**
Convocations
Sociétés anonymes **2148**
Sociétés à responsabilité limitée **2149**
Autres sociétés **2149**
Divers
Avis au public..... **2150**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Mise à jour des statuts de la société

VITROPLANT TUNISIA

S.A au capital de 500 000 dinars intégralement libéré

Siège social : Ferme Mehrine, Route Battan, Borj El Amri Km5

Matricule fiscal : 719170 J/N/M/000

Registre de commerce : B180481999

Suivant procès-verbal extraordinaire daté du 9/7/2021 et enregistré à la recette des finances de Tebourba le 29/7/2021 sous le n°21700835, Quittance n°M023924, dont un exemplaire est déposé au Registre National Des Entreprises le 16/8/2021 sous n°202172719, les actionnaires de la société «VITROPLANT TUNISIA» ont décidé la mise à jour des statuts de la société en y introduisant toutes les modifications statutaires décidées antérieurement et en l'adaptant au code des sociétés commerciales.

Les nouveaux statuts de la société datés du 9/7/2021 sont enregistrés à la Recette des finances de Tebourba le 29/7/2021 sous n°21700831, quittance n°M023910 et déposé au RNE le 16/8/2021 sous n°202172719.

2021T00881SANB2

Nomination d'un nouveau Conseil d'Administration et Direction Générale de la société

VITROPLANT TUNISIA

S.A au capital de 500 000 dinars intégralement libéré

Siège social : Ferme Mehrine, Route Battan, Borj El Amri Km5

Matricule fiscal : 719170J/N/M/000

Registre de commerce : B180481999

Suivant procès-verbal de l'AGO daté du 9/7/2021 et enregistré à la recette des finances de Tebourba le 29/7/2021 sous le n°21700834, Quittance n°M023922, les actionnaires de la société «VITROPLANT TUNISIA» ont décidé de nommer le nouveau conseil d'administration comme suit :

- Mr Giuseppe ZUCCHERELLI.

- Mr Gerardo GRILLI.

- La Société «VITROPLANT ITALIA».

De même suivant Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration daté du 9/7/2021 et enregistré à la Recette des finances de Tebourba le 29/7/2021 sous le n°21700833, Quittance n°M023919, les administrateurs de la société «VITROPLANT TUNISIA» ont décidé, de nommer Mr Giuseppe ZUCCHERELLI Président du Conseil d'Administration, Mr Gerardo GRILLI Directeur Général et Mr Moncef Labaied Directeur Général Adjoint. La nomination de tous les trois est faite pour une durée de trois exercices (2021-2022-2023) disposant des pouvoirs les plus étendus pour gérer et administrer la société.

Le dépôt a été effectué au RNE le 16/8/2021 sous n°202172719.

2021T00884SANB2

SOCIETE POLYMERES SA

Société anonyme

Au capital de 14.680.900 dinars

Siège social : Z.I Nefissa Bouhejba Jbal El Ouest Zaghouane

CNSS : 25320232

RNE : 0983315H

Suivant procès-verbal enregistré à la recette des finances de Zaghouane, le 14 septembre 2021 sous le n°21702903, quittance n°52137, l'assemblée générale ordinaire de la Société POLYMERES SA réunie le 30 Août 2021 a approuvé les rapports du conseil d'administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 ; il n'a pas été donné quitus aux membres du conseil d'administration de leur gestion relative à l'exercice 2020. De même, l'assemblée générale ordinaire décide de nommer :

- Monsieur Ali Hermassi

- Monsieur Khaled Hermassi

- Mademoiselle Nedra Hermassi

- SOCIETE HERMESS de Production de Carrières

- SOCIETE HERMESS Transport de Marchandises

Et ce pour la période restante des mandats respectifs des administrateurs démissionnaires qui prendront fin avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

De nommer comme nouveaux administrateurs :

- La Société Tunisienne Industrielle de Carbonate de Calcium

- SOCIETE HERMESS Carbonate

Pour une période de trois ans (mandat 2021-2023), prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

A cet effet, ont été déposés au registre national des entreprises le 16 septembre 2021 les documents détaillés ci-après :

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 Août 2021 enregistré à la recette des finances de Zaghouane le 14 septembre 2021.

Le rapport du conseil d'administration, sur la gestion de la société ainsi que les états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

Les rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31.12.2020.

2021R02350SANB2

Société SITEL S.A

Capital social : 1 000 000 dinars

Siège : 34 Rue Jrissa, Lot 173 zone industrielle Saint Gobain 2033 - Mégrine

IU : 0024412W

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 5 Août 2021 enregistré à la recette des finances de Mégrine en date du 30 Août 2021 sous le numéro 21703714 quittance n°M050109, dont une copie a été publiée dans le bulletin officiel du registre national des entreprises annonce n°202191041 bulletin n° 186, il a été décidé d'autoriser le Président Directeur Général de céder le terrain sis à Borj Touil d'une superficie globale de 4854 m² diviser en deux lots comme suit :

- Lot d'une superficie de 4 244 m² objet du titre foncier n°646 Ariana ;

- Lot d'une superficie de 610 m² en cours d'enregistrement.

2021R02352SANB2

LA SOCIETE TUNISIENNE D'ACCONAGE ET DE MANUTENTION STAM

Société anonyme

Au capital de 54.500.000 Dinars

Siège social : Avenue de la République - N°19 - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0006110G

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 juillet 2021 enregistré à la recette des finances rue Guari Baldi en date du 13 septembre 2021 sous le n°21803644 quittance n° 61560. Il a été décidé à l'unanimité par les actionnaires ce qui suit :

Rapport général et spécial des commissaires aux comptes de l'exercice 2019;

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019;

Affectation du résultat de l'exercice 2019;

Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019;

Fixation des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2019;

Fixation des jetons de présence des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2019;

Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2020-2021-2022;

Pouvoirs en vue des formalités.

Un exemplaire de cet acte a été déposé au registre national des entreprises en date du 16 septembre 2021 sous le n°202191088.

2021R02355SANB2

SOCIETE LA TUNISIENNE DE LAIT ET DERIVES «TLB»

S.A au capital de 10100 000 Dinars

Siège social : 1110 avenue Habib Bourguiba - La Mornaguia

Mat. Fiscal : 928425C/A/M/000

Mat CNSS : 344648-07

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/7/2021, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 13/9/2021, sous le n°21705613, Quittance n°7364, il a été décidé :

- La rectification des résolutions du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6/10/2020, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau, Tunis Le 12/10/2020 sous le n°20705577, objet de la notice d'information parue au JORT n°25 du 26/3/2021 relatives à la structure d'augmentation du capital comme suit :

L'assemblée générale extraordinaire décide la ratification de la structure de l'augmentation du capital social fixé à la somme de 2 Millions de Dinars comme suit :

- 750 000 Dinars par conversion de créance d'une avance Compte Courant Associés à une participation à l'augmentation du capital divisés en 75 000 actions d'une valeur de 10 Dinars chacune.

- 1 250 000 de Dinars à souscrire en numéraire par la société EL HAKL MF : 0710598W et à libérer intégralement à la souscription divisés en 125 000 actions d'une valeur de 10 Dinars chacune.

Il est déposé au RNE sous numéro 202090084 le 5/3/2021.

2021402283SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital de 150 000 à 600 000 DT

REIMEX S.A

Ariana Centre Avenue 18 Janvier App A209 Ariana

RNE IU N°425274K

Suite à la décision des actionnaires suivant procès-verbal de l'A.G.E du 2/8/2021 qui a été enregistré à la recette des finances cité administrative le 4/8/2021, Qn°076384 En°21704241, le capital a été augmenté en numéraires de 450 000 dinars pour le porter à 600 000 dinars et ce par l'émission de 45 000 actions nouvelles d'un nominal de 10 dinars chacune souscrites et libérées à la souscription.

Les formalités juridiques nécessaires ont été effectuées à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Tunis 1er bureau le 1/9/2021 notamment :

- La déclaration de souscription et de versement établit devant Monsieur le receveur sous le n°7040 En°21805360 Qn°739.

- L'état de souscription et de versement enregistré (En°21805359 Qn°7038+7040.)

- Les bulletins de souscription établis conformément à la loi et visée par le receveur.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été mis à jour,

Les documents juridiques ont été déposés au greffe du Registre National des Entreprises de l'Ariana le 6/9/2021 sous le n°202186553 et la mise à jour du Registre National de la société en conséquence.

2021402298SANB2

Notice d'information : Augmentation de capital

iCompass, Société anonyme

Capital social : 142 860 dinars

Siège social : 49 rue de Marseille, Tunis

Identifiant unique : 1630384/V

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02/9/2021 dont une copie a été déposée au tribunal de première instance de Tunis auprès du Registre National des Entreprises sous le n°AC011222021, le 16/9/2021, enregistré à la recette des finances, rue de Ghandi à Tunis, le 15/9/2021, sous le numéro 21803699, quittance n°62541, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de mille (1 000) dinars, pour ainsi le porter de cent quarante deux mille huit cent soixante (142860) dinars actuellement à cent quarante-trois mille huit cent soixante (143 860) dinars après augmentation. Cette augmentation sera réalisée par l'émission de cent (100) actions ordinaires nouvelles chacune de dix (10) dinars de valeur nominale. Chaque nouvelle action sera émise au prix unitaire de dix (10) dinars par action. Aucune prime d'émission n'y sera appliquée.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de renoncer au droit préférentiel de souscription. Cette souscription sera exclusivement réservée de manière égalitaire aux salarié(e)s et collaborateurs de la société suivants : Mme Abir Messaoudi (née le 26/8/1994, CIN n°09622316); Mr Mohamed Aymen Ben Elhaj Mabrouk (né le 18/8/1994, CIN n°07465184) ; Mme Chayma Fourati (née le 29/6/1996, CIN n°07479113) ; Mr Moez Ben Haj Hmida (né le 15/5/1979, CIN n°04675316).

La souscription des actions nouvelles sera effectuée pendant un délai de quinze (15) jours à compter de la parution de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2021402308SANB2

Société «LLOYD VIE» SA

Au capital de 3. 000.000 DT

Siège social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble Lloyd Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant unique : 1301574s

1- En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 30 Mars 2021 enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis, le 25 Août 2021 sous le n°21706136, quittance n°M062287 ; dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 30 Août 2021 sous le n°202182181. Il a été décidé ce qui suit :

1. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018,

2. Renouvellement des mandats des administrateurs suivants pour une durée de trois (3) ans expirant avec l'AGO approuvant l'exercice clos le 31/12/2021: Société Tunisienne d'Assurance LLOYD TUNISIEN représentée par M Taieb Bayahi, M. Taieb Bayahi, M. Yahya Bayahi, M. Tahar Bayahi, M. Brahim Anane, M. Yazid Sellaouti Renouvellement des mandats des administrateurs suivants pour une durée d'un (1) an expirant avec l'AGO approuvant l'exercice clos le 31/12/2019 :

Société Prévoir Vie représentée par Mme Patricia LACOSTE, M. Serge DEGALLAIX

3. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes AMC Ernest & Yong pour une période de trois (3) ans expirant avec l'AGO approuvant l'exercice clos le 31/12/2021.

II- En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 30 Avril 2021 enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis, le 26 Août 2021 sous le n°21706190, quittance n°M062680 ; dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 30 Août 2021 sous le n°202182181, il a été décidé l'approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

2021402309SANB2

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE «LLOYD TUNISIEN» SA.

Au capital de 45.000.000 DT

Siège social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble Lloyd Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant unique : 0002395T

CNSS : 3637/48

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 29 Juin 2021 enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis, le 25 Août 2021 sous le n°21706137, quittance n°MO62291 ; dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 30 Août sous le n°202182160.

Il a été décidé l'approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

2021402310SANB2

«SAFAS TUNIS SA»

Société anonyme - Non résidente

Capital social : 9.400.000 Dinars

Siège social : Route de Sousse Km 5 - 2014 Mégrine

Identifiant Unique : 0841199L

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 9/9/2021 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 15/9/2021 sous le Qn°M053137 En°2173995

- Le Conseil d'administration a renouvelé le mandat de M.Moez Jemai en qualité de directeur général adjoint.

Un exemplaire du P.V a été déposé et publié auprès du Registre National des Entreprises le 16/9/2021 sous Bulletin n°186.

2021402311SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Cession de parts sociales

TIB INTERNATIONALE

SARL au capital de 20.000 dinars

Siège social : Rue El Mochtari Z.I Charguia II - Ariana

Registre de commerce : B2453142006

Matricule fiscal : 977218V/A/M/000

Suivant deux contrats de cession de parts ainsi que PV de l'assemblée générale extraordinaire d'approbation de ces cessions datées du 16/6/2021 et enregistré à la recette des finances rue de paradis Ariana, le 18/8/2021 sous le n°21705711, Quittance n°M065652, deux associés de la société «TIB INTRERNATIONALE» ont cédé la totalité de leurs parts sociales à deux autres associés, comme suit :

- Contrat de cession de parts en date du 16/6/2021, enregistré à la recette des finances rue de paradis Ariana, le 18/8/2021, sous le n°21105712, Quittance n°M065657, selon lequel Mr Faouzi Hachana a procédé à la cession de la totalité de trente parts (30) parts sociales à Mr Imed Zahra.

- Contrat de cession de parts en date du 16/6/2021, enregistré à la recette des finances rue de paradis Ariana, le 18/8/2021, sous le n°21105713, Quittance n°M065659, selon lequel Mr Jamil Hachana a procédé à la cession de la totalité de trente parts (30) parts Mr Makrem Zahra.

Le dépôt de ces deux contrats ainsi que le PV d'approbation de ces cessions a été effectué au RNE, le 15/9/2021 sous le n°202190627.

2021T00880SRLB2

Démission d'un gérant et nomination d'un nouveau gérant

AFRIC FIDUCIAL

SARL au capital de 6 000 dinars

Siège social : Angle Rues Lac Mâlaren / Lac Toba Les Berges du Lac 1053 - Tunis

Registre de commerce : B2451192007

Matricule fiscal : 1013653K/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 02/01/2021, enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac, le 17/8/2021, sous n°21705900, Quittance n°M060424, Mme Najet Haouachi a présenté sa démission définitive de la gérance de la société «AFRIC FIDUCIAL», et les associés ont décidé à l'unanimité de nommer Mme Faida GORSANE (CIN N°05030642) gérante de la société pour une durée indéterminée disposant des pouvoirs les plus étendus pour gérer et administrer la société.

La Gérante peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Le dépôt a été effectué au RNE 18/8/2021 sous le n°202174152.

2021T00882SRLB2

Dissolution et liquidation définitive de la société

TAKAFUL ALMAGHARIBI HEALTH CARE

SARL en liquidation

Au capital de 10 000 dinars

Siège social : Rue Lac Victoria Résidence du Lac 3ème Etage Bloc C Bur n°34 Les Berges du Lac 1053 Tunis

Matricule fiscal : 1629612W/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28/7/2020, enregistré à la recette des finances le

Lac à Tunis 24/02/2021, sous le n°215011405, Quittance n°M017012, dont un exemplaire est déposé au Registre National Des Entreprises sous le n°202188904 le 13/9/2021, les associés ont décidé la liquidation et la dissolution définitive de la société, et la nomination de Mr Mustapha Ben Hadj (CIN n°11000166) domicilié à : Rue Lac Victoria Résidence du Lac 3ème Etage Bloc C Bur n°34 Les Berges du Lac 1053 Tunis en tant que liquidateur de la société.

Les créanciers de la société doivent dans une durée de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis, produire les preuves de leurs créances et les pièces justificatives relatives à leurs créances entre les mains du liquidateur.

2021T00883SRLB2

TUNISIE SERVICES INTEGRO DE COMMERCIALISATION Sarl

SICO - TUNISIE

Société à responsabilité limitée

Capital social : 20.000 Dinars

Siège social : Imm. Espace Tunis - Rue Sidi Elheni - Entrée C - 1er Etage Montplaisir - 1073 Tunis

I.U : 1637750C

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11/5/2021 et du Rapport de liquidation du 11/5/2021

- Approbation des résultats financiers de la clôture,

- Approbation du rapport du liquidateur,

- L'assemblée prend acte de la liquidation définitive et donne quitus ferme, entier et définitif au liquidateur et le décharge de son mandat.

Dont un exemplaire du P.V, du Rapport & de la Quittance de la Déclaration de Cessation, ont été déposés au Registre national des entreprises le 18/6/2021 sous l'Identifiant Unique Numéro 1637750C.

2021402305SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à Hammamet le 6/6/2021 sous n°21203772 reçu n° M082445, Madame Wassila Hamdi titulaire de la CIN 06097320 a vendu à Madame Hanen Bjaoui Kharouni titulaire de la CIN 08333190 le fonds de commerce exploité dans la vente des prêts à porter et parfums sis à l'Avenue Habib Thameur Hammamet.

Les oppositions doivent être adressées à l'adresse du cabinet maître Trabelsi Hayet avenue Habib Bourguiba immeuble Mehrez Attia Hammamet dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel.

Une annonce a été publiée au journal Echorouk dans son numéro du 9/9/2021.

2021T00885FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP légalisé le 8/9/2021 enregistré à la recette des finances de Tarek Ibn Zied Bizerte le 10/9/2021 n° quittance M051717 Mr Ali Ben Amar Ben Akhder Bouaziz CIN n°01489577 demeurant à 26 rue Cheikh Driss Bizerte a vendu à Mr Ali Ben Mokhtar Ben Abdessalem Barkaoui CIN n°08923083 et Mr Abbes Ben Salah Ben Amor Fadhli CIN n°06533086 tous le fonds de commerce exploité pour vente de tous commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à 26 rue Cheikh Driss Bizerte RNE n°0172396P

Toutes oppositions doivent être effectuées entre les mains de Mr Ali Barkaoui sis rue Hédi Khafcha La Pêcherie Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette vente au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 15/9/2021.

2021T00886FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Rue sahel Tunis le 26/7/2021 quittance n°M029391, enregistrement 21201263 Mr Hssine Ben Salem Issa a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue 46 avenue Bellevue Wardia Tunis exploité entant que tout commerce à Mme Nabiha Bent Mohamed Salah Ghouili.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk le 15/9/2021.

2021R02333FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 16/8/2021 enregistré à la recette des finances de Médenine en date du 16/8/2021 sous le n°21202396, quittance n°M060872, Monsieur Nourdine Ben Mohamed Zaarara a vendu à monsieur Abdelmajid Ben Ammar Ounallah tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au Souk Alarabi n°67 Médenine, destiné au commerce des Vêtements.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de cet avis entre les mains de Maître Sami Bouguila avocat à Médenine imm Ksiksi rte Tataouine.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 27/8/2021.

2021R02341FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Skhira le 25/8/2021 reçu n° M014906 enregistrement n°21200522 Monsieur Atoui Abderahmane Ben Mahmoud a vendu à Monsieur Msadak Taher Ben Ali Ben Ibrahim tout le fonds de commerce dont il est propriétaire existant à Skhira Route nationale n°1 Gouvernorat de Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien du 9/9/2021.

2021R02342FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente daté le 6/7/2021 enregistré à la recette des finances de Midoun le 12/7/2021 sous le n°21202139 reçu n°M035402, la société «ALIA VIANDES», titulaire de matricule fiscal n°0924627T a vendu son fonds de commerce exploité aux locaux n°6 et 7 situé dans l'Immeuble de Mostpha Chahed sis à la route reliant houmet Soug à Midoun Djerba ayant pour activité principale «vente en gros et en détail de viandes» avec tout ses éléments physiques et moraux à société «EL ALIA DU PHARE» titulaire de matricule fiscal n°1716623M.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié au journal «Echourouk» le 18/8/2021 en arabe P 1.2 et au journal «Le Quotidien» en français p 24.

2021R02343FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mégrine le 30/8/2021 sous le n° 212073734 Quittance n°M050352 M Soumia Zakraoui titulaire de la CIN n°07117491 a vendu pour la société MYLS COSMETIQUES inscrite au registre national des entreprises sous le n°1711446R la totalité du fonds de commerce exploité pour l'activité de coiffures et d'esthétiques des femmes et de location des robes de mariage entant qu'activité secondaires inscrit au registre national des entreprises sous le n°1447415G situé à 59 angle de l'avenue Bourguiba et la République Mégrine Ben Arous.

Les oppositions devront être faites dans un délai des 20 jours à partir de la publication du présent avis au j.o.r.t entre les mains du maître Missaoui Mohamed Sahbi demeurant à 19 avenue de France Ben Arous, cet avis a été publié au journal Echourouk du 4/9/2021.

2021R02346FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare le 31/8/2021 sous le n°21204414, quittance n°M043318 Mr Hatem Abed Elghaffar titulaire de la carte d'identité nationale n°003389611 délivrée le 19/3/2016 demeurant à la rue Abou Elala Elmaari n°2 cité Elwifek a vendu à Mr Abdelhalim Abdelawi titulaire de la carte d'identité nationale n°06080295 délivrée le 16/4/2002 demeurant à Ghdir Ezitoun Jelma Sidi Bouzid le fonds de commerce destiné à toute activité commerciale situé au local n°8 à compter de la porte principale de la sortie des voyageurs de la station louage Moncef Bey rue Abed Errazek Echraybi et enregistré au registre national Identifiant unique n°M1541777 au prix de quarante milles dinars. A partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne et jusqu'à un délai de 20 jours, toute opposition doit se faire au domicile élu : adresse du fonds de commerce sus-indiquée. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk et journal Le Quotidien le 10/9/2021.

2021R02349FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 25/8/2021 sous n°21203119 Quittance n°62257 Mr Mouhamed Rjab titulaire de la CIN n° 03826158 a vendu et cédé à Mr Salem Rjab la totalité du fonds de commerce du local destiné pour vente D'EPICES sis à la rue Sahloul Hammam Sousse - Sousse avec leurs éléments corporels et incorporels; Les oppositions se font entre les mains de l'éditeur de contrat Maître Syrine Said avocat à la cour d'appel dans son bureau à l'immeuble municipal - route de Tunis Minchia - Hammam Sousse concerné dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

2021S00989FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte notarié fait par les deux notaires maître Riadh Aissi et maître Mohamed Mosrati en date du 7/9/2021 et enregistré à la recette des finances de Zeramdine le 14/9/2021 sous quittance n°M013150, Madame Aicha Bent Ali Ben Nasser titulaire de la C.I.N. n°04116920, a conclu une donation au profit de son fils Moheddine Ben Mohamed Ben Nasser titulaire de la C.I.N n°06791946 concernant la totalité de fonds de commerce Epicerie sis à Menzel Hayat - Monastir immatriculé au registre d'entreprise sous le n°0884507M.

Les oppositions doivent être faites à l'adresse sus-indiquée dans un délai maximal de 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée sur le journal le Quotidien du 21/9/2021.

2021S00995FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Lassaad Fourati du 31/3/2021 enregistré à la recette des finances rue des Paradis Ariana le 21/6/2021, quittance n°52067 enregistrement n°2120440, la société Pinup Distribution, RNE n°1043753 E a vendu à la société LR FASHION STYLE, RNE n° 1706409 C, la totalité du fonds de commerce, pour toute activité relative à la vente de prêt à porter, sis au local n°4 au complexe commercial SOUKRA City.

Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne s'adresser à Mr Rachhene Zouari, cin n°04764826 demeurant rue Mohiédine Klibi n°11 Manar 3 Tunis.

Cet avis a été publié aux journaux Assabeh et le Temps du 14/9/2021.

2021X01037FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina en date du 13/9/2021 sous le n°21203261 quittance n°M044774

La Société Globale Pièces cède à la société Zaineb Auto Parts tous les éléments incorporels et corporels du fonds de commerce sis à l'angle de rue d'Espagne et rue d'Egypte Ben Arous.

Les oppositions devront être faites dans les délais entre les mains de l'acquéreur, sis à l'angle de rue d'Espagne et rue d'Egypte Ben Arous.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien en date du 15/9/2021.

2021402297FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 14/9/2021, enregistré à la recette des finances Rue de Paradis - Ariana, sous n°21206378, quittance n°72326, Monsieur Monsef Chourif, C.I.N n°04819323 a vendu le fonds de commerce sis au Rez-de-chaussée résidence Barchalouna, Chotrana 1, local n°2, avec tous ses composants matériels, moraux, destiné pour vente des produits alimentaires à Mr Mourad Ben Mohamed Dakhlaoui C.I.N n°07083050.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains du rédacteur de l'acte Mme Sonia Belaabi l'avocat à la cour de cassation, demeurant au 06 rue Sidi Bachir, 1er étage A1 Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 22/9/2021.

2021402303FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 01 juin 2021 enregistré à la recette des finances Korba le 22 juin 2021 n° d'enregistrement 21301152 quittance n°M027565.

Maher Channoufi a loué le fonds de commerce du Café 1ère Catégorie avec tout ses éléments corporels et incorporels sis à la rue Abou Kacem Chabbi Korba à Mr Mohamed Baatout.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du locataire à l'adresse du local dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

2021T00887FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Kelibia en date du 8/9/2021 quittance n°044967M n° d'enregistrement 21301919 Mme Rim Trabelsi titulaire de la CIN 05089173 a loué tout le fonds de commerce sis à cité Habib Bourguiba Kelibia exploité en salon de thé Le Rivage à Hanen Chekili titulaire de la CIN 06291065. Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Yousra Elair avocat à Rue Ali Ben Ghdhehem Kelibia dans un délai ne dépassant pas 29 jours de la date de la publication au J.O.R.T.

2021R02344FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 20/8/2021, enregistré à la recette des finances rue Mongi Slim - Moknine le 25/8/2021 sous le n°21301417, Quittance n°43449, la Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT" dont le siège social est sis à l'avenue 23 Janvier BP 19 Teboulba, Matricule Fiscal n°022671F, a loué à Monsieur Samir Chouchene, titulaire de la CIN n°06753479 délivrée à Tunis le 17/7/2010, demeurant à El Fhoul - Moknine le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à l'avenue El Karama, Aamiret El Fhoul - Moknine, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 14/9/2021.

2021S00990FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 26/7/2021, enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 31/8/2021 sous le n°21304036, Quittance n°63841, la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à l'avenue 23 Janvier BP 19 Teboulba, Matricule Fiscal n°022671F, a loué à Monsieur Sofiéne El Mansouri, titulaire de la CIN n°08442845 délivrée à Tunis le 26/3/2015, demeurant à Bouhsina - Sousse ; le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans les local sis à Bhaier - Hammam Sousse -Sousse, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 14/9/2021.

2021S00991FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance libre»

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 août 2021, enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 31 août 2021, sous le numéro 21301245, quittance n°032042, la société «Global Motors Services» (G.M.S), S.A.R.L, dont le siège social fixé au Km 7, route de Mateur, 2010 Manouba, inscrite au Registre National des Entreprises sous le numéro 0960759K, loue à la société «Global Motors Automotive» (G.M.A) S.A.R.L, dont le siège social fixé au Km 7, route de Mateur, 2010 Manouba, inscrite au Registre National des Entreprises sous le numéro 1613872J, qui l'accepte, le fonds de commerce de mécanique générale avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à Km 7, route de Mateur, 2010 Manouba.

Les oppositions sont adressées dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT à l'adresse du fonds de commerce susvisée.

Cette annonce a été publiée aux journaux «La Presse et Essahafa» en date du 16 septembre 2021.

2021402304FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Homologation de résolutions

PV de l'assemblée générale élective

Suivant le PV de l'assemblée générale élective du club Stade Tunisien réunie le 28/8/2021 la liste unique a été élue pour diriger le club pour 3 prochaines saisons sportives 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024.

Ainsi le bureau directeur est constitue de :

Nourddine Ben Brik : Président

Kamel Snoussi : Premier Vice Président

Fadhel Ganouni : 2ème Vice Président

Mahdi Lahiani : Secrétaire Général

Nejmeddine Boujemaa : Secrétaire Général Adjoint

Nejmeddine Midessi : Trésorier Général

Fatma Ben Hssine : Présidente de Commission

Lassaad Damargi : Président de Section.

2021R02317APSF2

Résidence El Mouna El Menzah 9A

A l'issue de l'assemblée générale du syndic des copropriétaires de la Résidence El Mouna sise à la rue Mohamed Ben Saad El Menzah 9, réunie le 18 juillet 2021, enregistrée à la recette des finances El Menzah 9 sous le numéro 21803023 en date du 13/9/2021, le résultat du nouveau bureau du syndic se présente comme suit :

- Présidente : Mme Bellagha Saadaoui Mouna.

- Trésorière : Mme Baaziz Gorgi Sonia.

2021402307APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Taamalli Belgacem

15 Av Beb Jedid - Tunis

M.F : 186708/H/A/000

Poursuivant : BH RECOUVREMENT - Société anonyme, Identifiant Unique : 0788628G, Siège social : 67 Avenue Alain Savary - Immeuble B - Cité Jardins 2 - Tunis.

Partie saisie : 1/ Ridha Ben Laaroussi Ben Ammar Marzougui.

2/ Néjib Ben Laaroussi Ben Ammar Marzougui

Siégeant tous les deux à l'avenue Mongi Slim - Gabès.

Avocat poursuivant : Maître Taamalli Belgacem, Avocat à la cour de cassation, 15 Avenue Beb Jedid-Tunis.

Immeuble objet de la saisie : - La totalité des parts indivises -2789 parts 2789 mètres carrés de la propriété dénommée : marzougui, située à 3 IMEDET Al 3Aradh - Gabès ville, objet du titre foncier 43886 Gabès, appartenant aux frères Ridha et Néjib fils de Laaroussi Marzougui, chacun possède la moitié soit 1394.5 parts.

L'immeuble est un lot de terrain situé dans la zone urbaine de la ville de Gabès prés du port de pèche à Beb Bhar se composant :

- Un rez-de-chaussée contenant un dépôt de 935 m².

- Un premier étage contenant 11 studios.

- Bâtiment en charpente métallique couvrant 1325 m².

- Bâtiment en béton de 293 m².

- Une cour au milieu de l'immeuble de 1249m².

La mise à prix : 1330500.000DT-Un million trois cents trente mille cinq cents dinars en sus les frais.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le 25 octobre 2021 à 9h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Gabès.

La visite de l'immeuble : chaque jour pendant les heures du travail.

Celui qui veut participer aux enchères doit consigner 1/3 du montant de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat.

Pour les étrangers l'autorisation du gouverneur est exigée.

Pour s'informer contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Gabès où est déposé le cahier des charges.

2021R02345VEPA1

Vente immobilière suite à la saisie immobilière

Maître Noureddine Allegue

Avocat à la cour de cassation

Imm. Le Bacha - 2ème étage bureau 2 - 5000 Monastir

Tél : 73.467.378

Fax : 73.461.225

Le demandeur poursuivant : Kamel Maklouf, sis à cité R 9 n°35 Monastir.

La défenderesse : Hadia Bent Mohamed Chaabene Massoud, sise à C2 n°17 Monastir.

L'avocat poursuivant : Maître Noureddine Allègue, Avocat à la cour de cassation, sis à l'immeuble Le Pacha, 2ème étage n°2 Monastir, titulaire de la carte d'identité Nationale n°4157525 du 24/12/2019.

L'immeuble mis à l'adjudication : l'immeuble consiste en la moitié indivise de l'appartement n°A 14 sis à El Agba, Immeuble OMEZZINE 4ème étage Monastir ayant pour superficie 96 m² et se compose de 2 chambres à coucher, un salon, une salle de bain, une cuisine et un séchoir.

L'immeuble est entouré au nord par la voie publique, au sud par la résidence Bochra, à l'est par l'immeuble où se trouve le café «LAVAZA» et à l'ouest par un terrain nu.

Mise à prix : La mise à prix est déterminée à cinquante-deux mille huit cent dinars (52.800.000) avec les frais de cette adjudication.

La participation à l'adjudication ne peut être faite qu'à travers un avocat après avoir consigné le 1/3 du prix à la caisse des consignations ou présenter un chèque certifié, le poursuivant est dispensé de cette formalité.

Date de l'adjudication : Le mercredi 27 octobre 2021 à la salle des criées au tribunal de première instance de Monastir à partir de neuf heures du Matin.

Visite de l'immeuble : tout intéressé peut visiter l'immeuble chaque dimanche de neuf heures à quatorze heures.

L'avocat poursuivant : Maître Noureddine Allègue sis à l'immeuble Le Pacha 2ème étage n°2 Monastir.

2021S00993VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteurs saisis : 1/- Messieurs Youssef Kachouti CIN n°00837358 - 2/ Bechir Kachouti CIN N°008199535 - 3/ Hassen Kachouti CIN n°00725898 et Saad Kachouti CIN n°05197453, demeurant tous au n°9 Avenue de l'Environnement Bjeoua 1 Oued Ellil Manouba en leurs qualités de codébiteurs solidaires et hypothéquant.

3- Désignation de l'immeuble saisi : il s'agit de parts indivises dans le titre foncier n°13360 Manouba dénommé «HENCHIR HENNET HBOS TOUNSI 1» situé à Tebourba Manouba représentant un terrain agricole de 42 hectares dont 6 hectares plantés de 3500 grenadiers en production et 36 hectares réservés pour les grandes cultures et la parcelle saisie comprend aussi un bassin d'irrigation et une veille construction.

4- La Mise à prix : de la totalité des parts indivises saisies est fixée à 1.703.396,373 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente des parts objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Manouba sis à la ville de Manouba le mercredi 20 octobre 2021 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2021402301VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Nizar Snoussi

Avocat à la cour d'appel

7 Rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar Snoussi, avocat dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene - Montplalsir Tunis, MF n°1148045K.

Partie saisie :

- Slaheddine Ben Salem Rmida CIN n°07056304, domicile élu auprès de son avocat maître Fakher Belguith 17 rue de Marseille à Tunis.

- Imen Bent Abdelaziz Saadaoui épouse Slaheddine Rmida CIN n°08705045 demeurant à la Nouvelle Médina 3 résidence El Mostakbal appt 2-2, Ben Arous.

Descriptif de l'immeuble : un lot de terrain sis au 17 rue Venezuela cité Bali à la nouvelle Médina à Ben Arous d'une superficie de 220 m² représentant les 220 parts indivises du TF 54701 Ben Arous.

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à la somme de quatre vingt huit mille Dinars (88 000,000 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le jeudi 21/10/2021 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Ben Arous (chambre des ventes immobilières) situé au palais de justice à Chouchet Radés.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilière de Ben Arous ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2021402312VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Nizar Snoussi

Avocat à la cour d'appel

7 Rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar Snoussi, avocat dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis, MF : N°1148045K

Partie saisie :

Société du Développement Agricole Réuni «CODAR» Sarl inscrite au RC sous le n°B151821999 dont le siège est à Tunis 62 avenue de Carthage et son domicile élu est chez son avocat Maître Sami Frikha au 11 rue Azzouz Rebaii à El Manar 3 Tunis.

Descriptif de l'immeuble :

Il s'agit du titre foncier 40627 Ben Arous dénommé «Jbel Edh-hab» sis à Khlidia en bordure sud de la route n°565 à un km de Khlidia et à 300 m du croisement vers la route menant à Naassen et Mahmdia.

La superficie est 54522 m² et contient des oliviers récemment enlevés, l'immeuble fait partie de la zone d'intervention de l'Agence Foncière Agricole.

La mise prix :

La mise à prix a été fixée à la somme de sept cent cinquante trois mille cinq cent quatre vingt dix sept dinars 577 millimes (753597,577 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le jeudi 21/10/2021 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Ben Arous (chambre des ventes immobilières) situé au palais de justice à Chouchet Radés.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Ben Arous ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur.

2021402313VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Nizar Snoussi

Avocat à la cour d'appel

7 Rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar Snoussi, avocat dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis, MF n°1148045K.

Partie saisie :

Société Riadh de Conserves Alimentaires «SORICA» Sarl inscrite au RC sous le n°B143021999 dont le siège est à la Goulette 22 rue Habib Thameur et à la rue Hammouda Hssine Cité El Hana route Khlidia à El Mahmdia.

Descriptif de l'immeuble : un lot de terrain objet du TF 25271 Ben Arous d'une superficie de 1993 m2 sis à El Mhamdia sur une route à l'est de résidence l'avenir près rue Ali Belhaouene et rue 14 Janvier.

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à la somme de un million cinq cent trente trois mille soixante quinze dinars 539 Millimes (1533075,539 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le jeudi 21/10/2021 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Ben Arous (chambre des ventes immobilières) situé au palais de justice à Chouchet Radés.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Ben Arous ou au cabinet de l'avocat poursuivant Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2021402314VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

En exécution de l'ordonnance sur requête n°78936 émise par le Tribunal de Première Instance de Zaghouan le 7/9/2021, autorisant «l'UTICA à effectuer les démarches de publication du titre de propriété n°(1999/06) objet du titre foncier n°1878 Zaghouan, et ce au JORT ainsi que deux journaux hebdomadaires, et ce au lieu de la commune de Zaghouan en la personne de son représentant légal», l'UTICA dont le siège est sis à la rue Ferjani Haj Ammar Cité Al Khadra 1003 Tunis, annonce, en la personne de son représentant légal, la perte du titre de propriété n°(1999/06) relatif à l'immeuble objet du titre foncier n°1878 Zaghouan.

Le dit titre de propriété comprend les données suivantes :

Identifiant du titre : 1878 Zaghouan. Titre de propriété n° : 06/1999.

Le nom de la propriété est "Nozha".

Lieu du bien : Zaghouan Sud, la délégation de Zaghouan, gouvernorat de Zaghouan.

Superficie : 238761 m². Répartition : 238 761 parts.

Contenu de la propriété : terrain nu agricole. Vocation du bien : agricole.

Création obligatoire. Jugement d'immatriculation : (n°149 Tribunal immobilier) du 25 novembre 1999.

Numéros des lots : (135-136-141-144-145-174). Identifiant du titre mère 00

Ensemble des titres mères : 00. Propriétaires : 02. Droits : 02. Lots : 06.

Identité du propriétaire personne morale : Commune de Zaghouan. Siège social, Zaghouan.

Objet de la propriété et références d'inscription : Objet de la propriété : 238761 m² - Répartition : 238761 Parts. Contenu du droit : Droits indivis. Références d'inscription : Date 26/12/2000 - Dépôt : Zaghouan - Tome : 15 - Edition : 62.

Nature de l'acte : Décision d'immatriculation - datée du 25 novembre 1999 - N°149 - Emetteur : le tribunal immobilier statuant en session ordinaire au siège du Tribunal cantonal de Zaghouan.

Le bien objet de ce titre est régi par les dispositions de l'article 305 (nouveau) du code des droits réels. Aucune charge ou servitude ne grève le titre.

Tout en préservant le droit général de l'Etat.

Une copie du titre de propriété, sera remise au propriétaire en remplacement du titre perdu et ce un mois après la parution de la présente publication.

2021402302VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire en date du 14 octobre 2021

SOCIETE DE GESTION HOTELIERE ET TOURISTIQUE «PHEBUS SA»

Société anonyme

Au capital social de 3 228 000 DT

Siège social : Les Cotes de Carthage, 2070 La Marsa - Tunisie

MF/RNE : 496086 A

Les actionnaires de la société «SOGEHOT PHEBUS SA» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire au siège de la société, le jeudi 14 octobre 2021 à 10 heures et ayant pour ordre du jour les points suivants:

1. Entériner le retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative à l'approbation des comptes des exercices 2018 et 2019 ;

2. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration relatifs aux exercices 2018 et 2019 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre des exercices 2018 et 2019 ;

4. Approbation des comptes des exercices 2018 et 2019 ;

5. Approbation des conventions réglementées;

6. Affectation des résultats des exercices 2018 et 2019 ;

7. Quitus aux administrateurs au titre des exercices 2018 et 2019 ;

8. Renouvellement du mandat des administrateurs;

9. Fixation du montant des jetons de présence;

10. Approbation du projet d'investissement immobilier; et

11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2021R02347SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Compagnie Immobilière Touristique El Mehdi C.I.T.E.M.

Société anonyme

Au capital de 6 962.030 Dinars

Siège social : 8, Rue d'Espagne - R.P 1000 - Tunis

R.C : B110911996

M.F. : 005695 R/A/M/000

C.N.S.S : 36724-58

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Immobilière Touristique El Mehdi - C.I.T.E.M. - S.A, au capital de 6962.030 DT sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le lundi 18 octobre 2021 à 9 H du matin, au siège social de la société, 8 Rue d'Espagne RP 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée.

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020.

- Approbation des dits rapports et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2021R02353SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MEDITERRANEAN GATE DEVELOPMENT COMPANY

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 dinars

Siège social : Voie Z4, Saint Gobain, 2014 Mégrine, Tunis, Tunisie

Identifiant unique : 1055588/Z/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société MEDITERRANEAN GATE DEVELOPMENT COMPANY sont convoqués en assemblée générale extraordinaire de la Société qui se tiendra le 18 octobre 2021 à 10 heures au siège de la société Dubaï Investment, Umm Suqeim Road, P.O.

Box 66000, Dubai, Emirates Arabes Unis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Continuité de l'activité de la société,

- Questions diverses.

2021402299SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MEDITERRANEAN GATE DEVELOPMENT COMPANY

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 dinars

Siège social : Voie Z4, Saint Gobain, 2014 Mégrine, Tunis, Tunisie

Identifiant unique : 1055588/Z/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société MEDITERRANEAN GATE DEVELOPMENT COMPANY sont convoqués en assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra le 18 octobre 2021 à 9 heures au siège de la société Dubai Investment, Umm Suqeim Road, P.O. Box 66000, Dubai, Emirates Arabes Unis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration relatifs aux exercices 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019,

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif aux exercices 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019,

3. Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2008, 2009, 2010, 2011, 2012,2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019,

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Quitus aux Administrateurs pour les exercices 2008 à 2019,

6. Affectation des résultats des années 2008 à 2019,

7. Mettre fin aux fonctions d'un administrateur,

8. Nomination d'un nouvel administrateur.

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

10. Pouvoirs pour formalités de publications légales.

2021402300SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

«SOCIETE VINCCI MEDITERRANEE SA»

Société anonyme

Capital social : 12.800.310 dinars

Siège social : Résidence Myriam - Rue Lac Viva - Les Berges du Lac BP 104 - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0769558D

Le Conseil d'administration tenu le 02/9/2021, convoque les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le jeudi 11 novembre 2021 par visioconférence à 11 heures avec comme point à l'ordre du jour :

- Application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

2021402306SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MOEZ BOURAOUI TURKI "Pristine"

Société anonyme

Capital social : 5 375 000. Dinars

Siège social : 002 Rue Ulysse, Temple des Eaux Zaghouan

Identifiant Unique : 1469199 N

Les actionnaires de la société Moez Bouraoui Turki sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 8 octobre 2021, au bureau de l'avocat Maître Ramzi Ben Daya, sis au 03 rue Ghodes Mutuelle Ville - Tunis.

Pour examiner l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de dépassement des délais de la tenue de la présente assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2020.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de 2020;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;

4. Approbation des Etats Financiers clos le 31 décembre 2020 ;

5. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Fixation des jetons de présence;

9. Approbation des conventions entre Société MBT et les sociétés «Yassmine Nadine Laith Consulting» et «Société Bouraoui Turki Consulting» ;

10. Questions diverses.

2021402317SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société : Société Mutuelle de Base Services Agricoles Zitouna

Siège social : Mouansa Zarzis Médenine

Capital : 15 Milles Dinars

RC : C20147992013

MF : 1309146/K

Messieurs les associés de la société Mutuelle Zitouna sont convoqués à une assemblée générale ordinaire le 14/10/2021 à 09:30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport littéraire et financier.

2/ Rappeler le rapport d'expert-comptable.

3/ Discuter des rapports et acquitter les membres du conseil.

4/ Renouvellement du tiers des membres du conseil.

5/ Accepter les nouveaux participants.

2021R02356SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société mutuelle de base de service agricole «NOUR»

Nom de la société : Société mutuelle de base de service agricole «NOUR»

Forme juridique : Société mutuelle de base de service agricole

M.F : 1545259L/N/M/000

R.C : C04257952017

La Société mutuelle de base de service agricole «NOUR» annonce la tenue de son assemblée générale ordinaire, et ce, le 7 octobre 2021 à 10h au sein de la société bâtiment el Majd Beni Nafee Bizerte sud.

L'ordre du jour postera sur :

1- Présentation du rapport morale de la société mutuelle de base de service agricole «NOUR»

2- Présentation des rapports financiers du commissaire au compte de la société pour l'année 2020 et les approuver

3- Décharge des membres du conseil d'administration

4- Divers.

Remarque :

Les rapports financiers peuvent être consultés à partir du 01 octobre 2021 à la société mutuelle de base des services agricoles «NOUR».

2021R02348SODB3

Convocation à l'assemblée générale constitutive

Pour la création d'une Société Mutuelle de Base de Services Agricoles

Siège social El Gobba Beni Khalled Grombalia

La Commission temporaire pour la constitution de la Société Mutuelle de Base de services agricole à «Les Vignerons d'Amilcar» appelle tous les actionnaires dans le capital de la société à participer à l'assemblée générale constitutive qui se tiendra le 20/10/2021 à 9H30 au siège de la société sise à El Gobba Beni Khalled Grombalia à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation, Lecture et adoption du statut de la société

- Election du conseil d'administration

- Nomination du commissaire aux comptes.

NB : Tout candidat souhaitant se présenter comme membre du conseil d'administration ou en qualité de commissaire aux comptes doit présenter une demande à cet effet au moins dix jours avant la date de l'assemblée.

2021R02351SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Mr. Ismail Ben Hassine Ben Mohamed Ouni Titulaire de la CIN 0360892 du 20-4-1999 demeurant à la cité Erriadh Bouficha - Sousse déclare qu'il a perdu un titre foncier n°11-27297 objet du T.F46317 Kairouan déclaration de perte n°104 du 23/8/2021.

2021S00992DIVD2

Avis

Mohamed Zied Krichen et ses sœurs Jihen et Fadwa annoncent qu'ils possèdent un terrain d'une superficie de 275 m² sise route Tunis km 9 Sfax son titre de propriété a disparu ils veulent avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maymoun Karray dans un délai de 30 jours après ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X01034DIVD2

Avis

Monsieur Mehamed Ben Mehamed Saadewi porte à la connaissance du public la perte de titre de propriété (acte de vente) rédigé le 20 août 1980 par les deux notaires Ali driss et Ali Terki de la totalité de terrain de superficie de 692.25 m² sis à la route Tunis 12 km Sfax. Par conséquent, il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau de maître notaire "Dhouib Brahim" sis à l'avenue Elhabib Bourguiba sakiet ezzit sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au J.o.r.t est considérée comme nulle et non avenue.

2021X01035DIVD2

Déclaration de perte d'un acte de propriété

Avocate près la cour de cassation

97, Av. Hédi Chaker 3000 Sfax

Tél : 74 220 558

Fax : 74 224 248

MF : 723536 Z/A/P/000

Mme Naima Bent Med Rekik ép Taher Nasra, tunisienne, née le 28/01/1954, titulaire de la C.I.N n°01249905 du 6/10/1999 et Mr Ayman Ben Taher Nasra, tunisien, né le 14/3/1981, titulaire de la C.I.N n°08163112 du 12/6/2016 et Mr Naim Ben Taher Nasra, tunisien, né le 16/9/1991, titulaire de la C.I.N n°11023597 du 12/6/2017, demeurant tous à Route de Soukra, Km 2.5, impasse Boureguaa, Rue 630, n°58 Sfax, déclarent tous avoir perdu leur titre de propriété à parts égales et à l'indivision et qui consiste en un terrain d'une superficie de 329.35 m², la mesure de ses côtés : de l'Est 20.30m, de l'Ouest 20.05 m, du Sud 16.25 et du Nord 16.40 m, contenant une construction d'une superficie de 102.66 m, délimité au Sud par Mabrouk Jerbi, à l'Est par Ahmad Redimi, au Nord par Abdessalem Naffeti et à l'Est par une Rue d'où son entrée, sis à Route de Soukra Km 2.5, impasse Boureguaa, Rue 630, n°58 Sfax.

La dite propriété leur revient par un contrat d'achat daté du 7/10/1998, rédigé par les deux notaires : Moncef Ketata et Malek Medhioub, inscrit au registre du premier sous le n°350, page 166 et au registre du deuxième sous le n°251, bulletin de mutation n°76.

Ils comptent ainsi extraire un nouveau titre qui remplace le titre perdu, pour la preuve de leur propriété. Toute opposition doit s'effectuer chez Me Iram Khemakhem, Avocate près la cour de cassation et ayant son étude au 97. Av. Hédi Chaker 3000 Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours à partir de la date de cette publication.

Cette déclaration a été publiée au journal Achourouk du 9/9/2021.

2021X01036DIVD2